

AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira le :
**Lundi 25 Février 2019 à 20 heures à Mont l'Evêque, salle
polyvalente.**

L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

- 1/ Désignation du secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal du Conseil communautaires du 21 Décembre 2018,
- 3/ Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attributions,
- 4/ Versement d'une subvention à l'office de tourisme de Senlis pour l'année 2019,
- 5/ Désignation des membres du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD),
- 6/ Convention de mise à disposition de la Zone d'Activités Economiques du Poteau,
- 7/ Convention de mise à disposition de la Zone d'Activités Economiques de Villevert,
- 8/ Convention de mise à disposition de la Zone d'Activités Economiques Les Communes,
- 9/ Convention de la mise à disposition de la Zone d'Activités Economiques Senlis Sud Oise,
- 10/ Rapport d'égalité hommes femmes – Communauté de Communes Senlis Sud Oise,
- 11/ Personnel – Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du PPCR au 1^{er} Janvier 2019,
- 12/ Personnel communautaire : instauration régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEEP),
- 13/ Personnel communautaire : autorisation de recruter des vacataires
- 14/ Rapport d'Orientation Budgétaire 2019,
- 15/ Questions orales,

Fait à Senlis, le 14 FEV. 2019


Philippe CHARRIER
Président de la CC Senlis Sud Oise
Maire de Chamant

